

EOLIENNES EN MER DIEPPE ET LE TREPORT (EMDT)

Projet de parc éolien en mer Dieppe et le Tréport

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PREFIGURATION GIS EOLIEN EN MER DIEPPE LE TREPORT 27 AVRIL 2017

Le groupe de travail a duré 3 heures et a réuni 18 participants.

- Jacques Roudier, garant de la concertation ;
 - Romain Guesdon, responsable Environnement, Eoliennes en Mer Dieppe – Le Tréport (EMDT) ;
 - Karine Charbonier, chargée de Mission Environnement , EMDT ;
 - Maud Harribey, coordinatrice de la concertation locale, EMDT ;
- Animé par Jean-Stéphane Devisse, Equalogy

Déroulement du Groupe de travail :

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation du contexte de la réunion
3. Présentation de l'Etude d'Impact sur l'Environnement et du cadre de création du GIS
4. Périmètre géographique du GIS Eolien en mer
5. Gouvernance, Acteurs et Partenaires
6. Fonctionnement et convention GIS
7. Conclusion et remerciements

1. Ouverture de la réunion

Jean-Stéphane Devisse, Equalogy, remercie les participants pour leur présence et présente le thème et les objectifs de la réunion. M. Devisse interroge l'ensemble des participants concernant la pertinence des personnes et organismes conviés à ce premier groupe de travail de préfiguration : manque-t-il des participants autour de la table ? Le maître d'ouvrage a-t-il été exhaustif dans l'identification des acteurs ?

- **Temps d'échanges**

Questions posées par les participants	Réponses apportées par EMDT
Une majorité de participants s'interroge concernant l'absence de représentant du secteur de la pêche professionnelle.	<p>Romain Guesdon, EMDT explique cette situation par la période singulière (élection des représentants aux sein des Comités Régionaux des pêches) que traversent ces derniers et les délais d'obtention des résultats de ces élections avant d'inviter les parties prenantes concernées à désigner leur(s) représentant(s).</p> <p>Précision apportée par M. Roudier, garant de la concertation Le garant précise que le maître d'ouvrage l'avait informé en amont de cette situation et que c'est avec son accord que le groupe de travail de ce jour est en comité réduit mais que, par la suite, l'ouverture se fera à tous les acteurs.</p>

2. Présentation générale du contexte de la réunion

- **Présentation du projet**

Maud Harribey, EMDT, présente (cf. diaporama) :

- Le cadre et les objectifs du projet (transition énergétique, contribution à la filière industrielle de l'éolien en mer, appels d'offres) ;
- Les porteurs du projet (actionnaires, partenaire industriel)
- Les caractéristiques générales du projet ;
- Le calendrier du projet ;
- Les prochaines étapes (enquête publique, rendu des décisions sur les autorisations d'occupation du domaine maritime et l'autorisation au titre de la loi sur l'eau) ;
- Rappel des engagements suite au débat public dont le GIS fait partie intégrante.

- **Temps d'échanges**

Pas de question de la part des participants

3. Présentation de l'Etude d'Impact sur l'Environnement et du cadre de création du GIS

Romain Guesdon EMDT présente l'Etude d'Impact sur l'Environnement (EIE), la description brève des documents qui seront déposés début mai ainsi que leur contenu, et détaille les mesures d'engagement du maître d'ouvrage (cf. diaporama)

- **Temps d'échanges**

Questions et avis exprimés par les participants	Réponses apportées par EMDT
Quelles est la prise en compte des effets cumulés avec les autres activités industrielles en mer ainsi que les autres parcs éoliens proches dans l'étude d'impact ?	Romain Guesdon, EMDT , indique que l'ensemble de ces questions est traité dans l'EIE qui sera déposée en mai 2017 et que l'ensemble des documents y répondra.
Les effets cumulés traités dans l'EIE devraient être pris en compte à grande échelle dans le futur GIS.	

4. Périmètres géographique et thématique du GIS Eolien en Mer

Ce point se situe dans le prolongement des éléments de réflexion précédents.

Jean-Stéphane Devisse, Equalogy, interroge l'assemblée sur la définition d'un groupement d'intérêt scientifique, question ouverte qui permet de lancer les échanges.

Romain Guesdon EMDT, rappelle le souhait initial du maître d'ouvrage que ce GIS puisse contribuer à l'amélioration de l'état des connaissances tant sur le milieu marin au sens large que sur les impacts sur l'environnement marin et humain d'un parc éolien en mer.

- Temps d'échanges

Questions posées par les participants	Réponses apportées par EMDT
Comment se positionne le GIS ? Est-il fermé sur la zone d'étude d'impact Dieppe Le Tréport ?	<p>Romain Guesdon, EMDT, indique prendre note de toutes ces remarques et précise que celles-ci servent à alimenter la réflexion d'EMDT sur la préfiguration de ce GIS. M. Guesdon ajoute qu'EMDT reviendra vers les participants afin d'apporter des réponses à leurs questions lors de prochains échanges.</p> <p>Seront prises en compte les demandes de proposer aux représentants de la pêche professionnelle de participer à cette préfiguration.</p> <p>M. Guesdon rappelle également qu'EMDT est sensible à la notion de flexibilité et de souplesse du GIS et reste ouvert sur son élaboration au sein de cette préfiguration.</p>
Le Syndicat des Energies Renouvelables (SER) pourrait-il aider à la construction de ce GIS sur une dimension bien plus nationale ? Le SER devrait-il aider à la mutualisation de la connaissance ?	
Comment se servir de ce premier travail de concertation entre préfigureurs pour instaurer une méthodologie de création de GIS à l'image du périmètre géographique de grande échelle abordée ?	
<p>Plusieurs participants jugent que les échanges sont focalisés sur un périmètre allant au-delà du site Dieppe - Le Tréport. Ils estiment que scientifiquement, ce GIS doit être mené à l'échelle de la Manche Orientale. Certains soulignent le rôle que l'Etat pourrait jouer pour faciliter l'élargissement du GIS à d'autres porteurs de projet. Certains estiment par ailleurs que les scientifiques refuseront de participer à plusieurs GIS sur le même sujet.</p> <p>Par ailleurs, d'autres estiment que le GIS ne pourrait se limiter à la seule activité d'éolien en mer mais devrait s'associer à d'autres activités. Le GIS SIEGMA (suivi des impacts de l'extraction de granulats marins) est évoqué.</p>	
Une remarque sur le souhait de voir apparaître dans ce GIS un volet sur l'acceptation sociale et donc un volet « socio-économique ».	

Jean-Stéphane Devisse, Equalogy, se nourrit des interrogations des participants pour poser à l'assemblée un certain nombre de questions concernant la méthodologie de création d'un GIS, pour les étapes à venir.

- Quelle est la bonne méthode applicable à la création de ce GIS ?
- Comment s'appuyer sur l'expérience du GIS SIEGMA pour obtenir une structuration de GIS qui soit pertinente ?
- Comment déterminer la bonne échelle des sujets qui seront évoqués dans le GIS ?
- Selon vous, par quoi faut-il commencer pour créer ce GIS ?

5. Gouvernance, Acteurs et partenaires

- **Présentation EMDT par Romain Guesdon** (cf. diaporama)

Présentation EMDT (cf. diaporama)

L'architecture présentée pour le GIS est inspirée des recommandations du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ainsi de celle du GIS SIEGMA. Il s'agit d'une organisation tripartite, sur laquelle viennent s'articuler autant de partenaires que souhaité.

- Un Comité de pilotage, qui formule des orientations scientifiques, propose des études au Comité Scientifique, valide le rapport annuel du Comité Scientifique et engage les moyens nécessaires à la réalisation des études,
- Un Comité scientifique, organe consultatif et force de proposition, garant de la pertinence et de la qualité scientifique des opérations menées par le GIS,
- Un Coordinateur/trice, point de contact privilégié avec les institutions (services de l'Etat, autres GIS et plus largement l'ensemble des partenaires).

Romain Guesdon, EMDT, souligne le souhait d'EMDT de vouloir mettre en place deux groupements thématiques (environnemental et socio-économique), sous l'égide du comité scientifique. EMDT s'engage également à faire perdurer le GIS sur le long terme (durée de vie du parc, y compris démantèlement) via notamment l'ensemble des engagements de suivis environnementaux présentés dans l'EIE du projet de parc éolien en mer, tout en se donnant la possibilité de solliciter des financements externes pour développer des sujets non présents dans cette même EIE.

Il insiste sur le fait que le GIS appartient à l'ensemble des préfigureurs et qu'il doit être construit conjointement entre tous.

- **Temps d'échange**

Questions posées par Equalogy à l'ensemble des participants	Remarques et questionnements apportées par les participants
Que pensez-vous de cette architecture ?	La majorité des participants est d'avis de travailler au sein de ce GIS en groupes thématiques plutôt qu'en collèges de représentants, tout en s'assurant de la porosité entre ces groupes. Ces derniers permettront d'associer des profils différents et donc d'apporter un bénéfice encore plus collaboratif et transversal aux travaux du GIS.
Comment la gouvernance s'articule dans les autres GIS ?	Les participants attribuent ce travail au futur coordinateur du GIS. C'est à lui qu'incombe l'animation du GIS et de ses groupes thématiques, l'information et la communication en interne au GIS mais aussi vers l'extérieur, y compris sur un plan pédagogique. Le recrutement du coordinateur, dont EMDT s'engage à assurer le financement, s'effectuera à l'appui d'une fiche de poste dont les termes de référence seront définis avec les préfigureurs lors du lancement officiel du GIS.

Point important, souligné par Romain Guesdon, EMDT

La création du GIS Eolien en mer est subordonnée à l'obtention des autorisations administratives purgées de tout recours du projet Eolien en Mer de Dieppe Le Tréport.

6. Fonctionnement et convention : comment cela fonctionne-t-il ?

Un GIS est un dispositif de partenariat formalisé par une convention de collaboration qui fédère autour d'un projet des compétences et des moyens dédiés. Une de ses caractéristiques est la diversité des partenaires que le GIS agrège : organismes de recherche et d'enseignement supérieur, instituts techniques, organismes de développement, acteurs économiques, collectivités territoriales... La liste des partenaires potentiels du GIS Eolien en mer sera dressée par les préfigureurs.

Questions posées par Equalogy à l'ensemble des participants	Remarques et questionnements apportés par les participants
<p>Comment fonctionne un GIS d'après vous, d'après votre expérience personnelle ?</p>	<p>Un membre de l'assemblée précise qu'un GIS n'est donc pas une entité juridique et les contrats sont de partenaires à partenaires. Le salaire du coordinateur et les frais associés de fonctionnement sont en général mutualisés, avec dans ce cas précis un engagement d'EMDT d'y pourvoir. Le financement des projets est très variable, suivant les intérêts de chacun (thèses CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) projet Interreg, etc.)</p> <p>Sur un plan fonctionnel, Il peut y avoir des phases de signatures différentes au cours de la vie du GIS, sachant que les partenariats sont renouvelables chaque année. L'ensemble de la durée de vie du GIS, qui peut être déclinée par phases successives, est calquée sur celle du projet industriel et de son suivi, à savoir sur une vingtaine d'années.</p>

7. Conclusion

Romain Guesdon, EMDT, remercie l'ensemble des participants pour ce retour très enrichissant et rappelle les principaux points d'attention soulevés par les préfigureurs présents :

- L'intérêt de la prise en compte d'un périmètre plus large au seul projet éolien en mer de Dieppe Le Tréport, associant notamment la notion d'effets cumulés à l'échelle de la Manche Orientale ;
- L'importance d'intégrer d'autres acteurs à cette préfiguration tels que les représentants de la pêche professionnelle,
- L'importance de l'aspect sociétal et socio-économique dans ce type de projet ;
- Un fonctionnement en groupes thématiques, plus favorable à la transversalité et à la créativité que celui de collègues ;
- L'importance de définir en amont les missions du futur coordinateur.

Prochaine réunion du groupe de travail de préfiguration
prévue fin juin - date et lieu à préciser